

Mai 2014

Envoyer des factures électroniques à l'administration fédérale

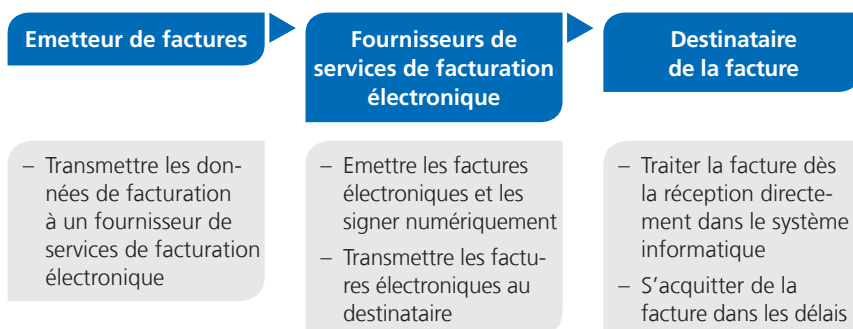


Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des finances DFF
Administration fédérale des finances AFF

La facturation électronique: c'est clair!

La facturation électronique constitue le moyen le plus clair et le plus sûr de présenter une facture. Au lieu d'imprimer votre facture et de l'envoyer par la poste à l'administration fédérale, vous pouvez transmettre vos données de facturation par voie électronique. Vous économisez ainsi du temps et de l'argent, et votre facture est traitée rapidement et de manière entièrement électronique.



Vous transmettez vos données de facturation au fournisseur de votre choix, qui s'occupe de tout le reste pour vous. Simple dites-vous? En effet, ça l'est!

La solution appropriée pour tout un chacun

Toutes les entreprises ont leurs particularités. Pour cette raison, nous vous proposons différentes possibilités de présenter vos factures électroniques à l'administration fédérale. Choisissez celle qui vous convient le mieux.

La facturation au moyen d'un système intégré (ERP)

Vous établissez vos factures au moyen d'un système ERP et souhaitez procéder de la même manière pour l'établissement de vos factures électroniques. La plupart des systèmes ERP disposent déjà d'un module

permettant de générer des factures électroniques sous forme de fichiers structurés. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet sous www.e-rechnung.admin.ch/ERP

Factures sous forme de PDF

Vous créez vos factures au moyen d'une application Office (par ex. Word ou Excel) ou avec un simple programme de comptabilité ou de facturation et souhaitez bénéficier pleinement des avantages de la facturation électronique. Etablissez vos factures sous forme de documents PDF et faites-les parvenir à l'administration fédérale par l'intermédiaire du portail d'un fournisseur de services de facturation électronique. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet sous www.e-rechnung.admin.ch/PDF

Etablir des factures par Internet

Même si vous présentez peu de factures à l'administration fédérale, vous pouvez également profiter de la facturation électronique à prix avantageux. Il vous suffit pour cela d'établir vos factures sur le portail Internet d'un fournisseur de services de facturation électronique. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet sous www.e-rechnung.admin.ch/WEB

Les avantages

- La facturation électronique permet de faire des économies de papier, de coûts d'impression et d'emballage. Elle est ainsi non seulement plus économique, mais également plus écologique que la facture sur papier.
- La transmission et le traitement s'effectuent entièrement par voie électronique. La facturation électronique permet ainsi un traitement rapide et une réduction des éventuelles erreurs.
- L'administration fédérale fait appel aux services de grands fournisseurs de services de facturation électronique. Vous pourrez donc présenter vos factures à d'autres clients de la même manière.
- Le recours à la facture électronique renforce votre image de partenaire commercial innovant.

Sécurité et droit

Grâce à sa collaboration avec divers fournisseurs de services suisses, l'administration fédérale peut recevoir des factures dans tous les formats et normes courants. Les fournisseurs de services de facturation électronique garantissent la sécurité et la protection des données durant les phases de traitement et de transmission, ainsi que la conformité avec les lois et prescriptions en vigueur.

Nous répondons volontiers à vos questions

Vous trouverez de nombreuses informations utiles sur notre page www.e-rechnung.admin.ch. Vous pouvez également nous demander des conseils individualisés sous e-rechnung@efv.admin.ch

La facturation électronique: un pas vers l'avenir!

La facturation électronique est la méthode de facturation la plus simple, la plus sûre, la plus économique et la plus rapide. Le choix de la solution la mieux adaptée à vos besoins vous permettra d'optimiser vos processus et de supprimer les étapes manuelles liées à l'utilisation de la facture sur papier. Optez dès aujourd'hui pour la facturation électronique. Ce choix en vaut la peine!